

LES INONDATIONS ET LES CHEMINS DE FER !

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Deux grandes questions occupent en ce moment les esprits sérieux dans notre progressante cité de Montréal ; les inondations fréquentes et la jonction générale des chemins de fer. Me permettez-vous d'exposer ici une opinion nouvelle et de soumettre à l'étude des Commissions spéciales un projet qui répondrait à ces deux questions.

Je ne suis pas ingénieur ; c'est sans doute pour cela que je ne crois pas à l'efficacité des grands plans inventés pour arrêter les débordements du St Laurent. Si on parvient à refouler ses eaux sur un point, elles se feront une issue sur un autre point ; elles passeront tout de même et reviendront sur les terrains ordinairement inondés, chaque fois que la glace endiguera le lit du fleuve en bas de la ville.

Je sais que le génie humain a fait de grandes choses qu'on appelle merveilles ; il a percé des voies de transports sous les montagnes et sous le lit des eaux ; mais dire à la mer, ou à un fleuve de la dimension du St Laurent, tu ne dépasseras pas telles limites, ou tes eaux ne s'élèveront pas au-dessus de telle hauteur, me paraît réservé pour toujours au Maître suprême de l'univers.

La question des inondations est aussi vieille que notre ville. Dès les premiers temps, le St Laurent a exercé ses droits sur le terrain qu'occupait le Fort de Mr de Maisonneuve, là même où se trouve aujourd'hui la Douane. Nos fondateurs reçurent cet avis de bonne grâce, et après avoir discuté la question, ils la résolurent de la manière la plus sensée et la plus rationnelle. Il leur fallait choisir un site pour y bâtir un Hôtel-Dieu ; et voici le résultat de leurs délibérations, d'après l'historien de Mr de Maisonneuve :

" Pour mettre le nouvel établissement à l'abri des inondations, on le construisit en dehors de la Pointe-à-Callière, sur un terrain plus élevé, à l'angle nord-est de la rue St Paul et de la rue St Joseph " (maintenant rue St Sulpice).

On avait jugé d'abord que, pour se défendre plus sûrement contre les attaques des sauvages, on devait s'établir sur la place Royale, protégée d'un côté par la petite rivière St Pierre, et de l'autre par le St Laurent, mais l'expérience leur démontra plus tard que les inondations offraient un danger plus grand que les sauvages, un danger irrésistible, un danger auquel on ne pouvait échapper qu'en le fuyant, et on s'établit *au nord de la rue St Paul*.

Voilà pourquoi, jusqu'à l'époque de la Cession, les français n'avaient que deux établissements au sud de la rivière St Pierre, en dehors de l'enceinte fortifiée de la ville. La muraille des fortifications, sur l'alignement de la rue des Commissaires, depuis la rue McGill jusqu'à la place Dalhousie, était encore une protection contre les glaces du printemps, aux jours de la débacle.

Pourquoi n'avons-nous pas suivi leur expérience, et imité leur prudence ? Pourquoi, malgré cette connaissance des

inondations périodiques plus ou moins fréquentes, avons-nous eu l'imprévoyance d'aller bâtir trop près du rivage, ou sur les terrains trop bas que nos ancêtres avaient abandonnés pour cette raison là même ! N'avons-nous pas vu de nos jours des constructions s'élever en été, sur des terres qui avaient été submergées au printemps précédent, tandis qu'il y a encore, dans la ville et en bas, des terrains qui n'inondent jamais. Et ce sont ces propriétaires là qui demandent que la ville et le gouvernement se chargent de détourner les eaux du fleuve pour les sauvegarder contre les dommages qu'elles leur font subir de temps en temps.

En définitive ne serait-il pas plus sage d'imiter nos ancêtres, de raser les constructions, qui couvrent la région si souvent visitée par les inondations et de laisser cette espace libre aux chemins de fer qui pourraient plus facilement se protéger par des terrassements élevés.

Peut-être même, si on en faisait le calcul, trouverait-on que ce moyen de prévenir les dommages et dangers des inondations, et d'offrir aux chemins de fer l'espace nécessaire pour une jonction générale, ne serait pas plus dispendieux que les grands travaux déjà suggérés. Il s'agirait d'indemniser les propriétaires de cette région et de commencer l'extension de la ville du côté d'Hochelaga où se trouve son port naturel, port qui n'aurait jamais besoin de travaux de creusage, et où les plus gros vaisseaux peuvent se mouvoir avec aisance.

Par un caprice naturel aux hommes d'entreprise, paraît-il notre commerce entretient aujourd'hui et depuis bien longtemps, à grands frais, un port artificiel, à côté et un peu au-dessus de ce port très ample creusé par la nature elle-même, et encore inoccupé. Ces hommes entreprenants ont la fantaisie de lutter contre des obstacles ; rien ne les effraie ; ils ne reculent pas même devant l'idée de maîtriser le St. Laurent, de le forcer à respecter, à l'avenir, le droit de propriété des hommes courageux, mais imprudents, qui se sont établis sur les terres que ce fleuve, de temps immémorial, avait l'habitude d'occuper quand bon lui semblait.

Toutes les propriétés du bord de l'eau, entre les rues St Paul et des Commissaires jusqu'au Marché Bonsecours, sont incommodées par les inondations. Elles pourraient être rasées comme les autres et l'espace qu'elles occupent mis à la disposition des chemins de fer. Nous aurions alors un port à deux étages, un pour la navigation et l'autre pour les chemins de fer.

Ce plan offrirait donc une solution raisonnable à ces deux importantes questions ; savoir : diminuer les dommages causés par les inondations en cessant de s'y exposer ; et ouvrir aux chemins de fer l'espace qui leur manque pour se mouvoir et se réunir commodément devant la ville, au centre du commerce.

Il ne nous manquerait qu'une seule satisfaction ; nous n'aurions pas dompté le capricieux St Laurent ; il faudrait le laisser couler comme de coutume, et peut-être nous humilier au point de nous mettre à son service pour le faire couler plus librement, pour ôter les obstacles, s'il y en a, sur sa route et empêcher l'accumulation des glaces qui obstruent la course de ses eaux, en bas de notre ville. C'est là que se trouve le danger, la véritable cause des inondations. Beau-